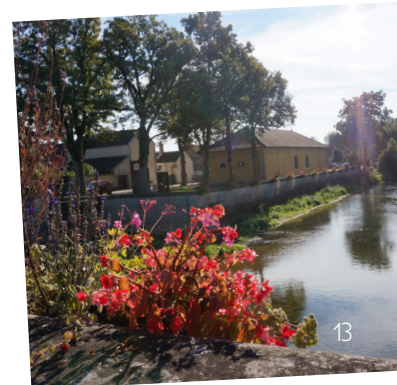
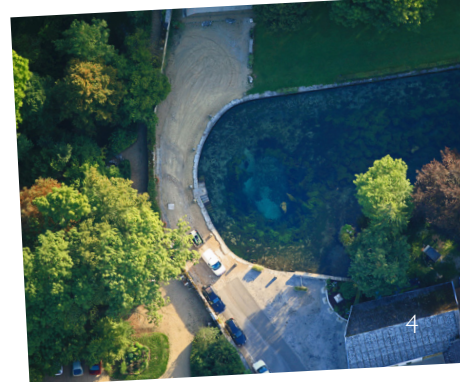




# magazine de la Covati

N°19 - été 2019



# Sommaire

4 à 6

## Finances

- \* Budget 2019
- \* La Covati et le Conseil départemental fixent leur cap

7 à 9

## Affaires sociales

- \* Le mois de la parentalité
- \* Des seniors 2.0
- \* Aide à remplir sa déclaration d'impôts
- \* COHESIO
- \* Du nouveau au collègue



10



## Aérodrome

L'aéro-club du Val d'Is a pris possession des lieux

11

## Travaux-Voirie

Terrains multisports

11



## Équipements sportifs

Des vestiaires pour les collégiens

12 à 15

## Enfance-jeunesse & Petite enfance

- \* Nouveau centre de loisirs
- \* Objectif pour les élèves du cycle 3 : savoir nager
- \* Accueils périscolaires : tour d'horizon



16 & 17

## Développement économique

Ils se sont installés sur le territoire...

18 & 19

## École de musique

- \* Cov'Artistes #2
- \* CLEA

20 & 21

## Tourisme

- \* À vos VTT !
- \* Les produits locaux mis à l'honneur



22



La charte forestière du Pays Seine-et-Tilles

23

Agenda des manifestations

Magazine de la Covati n°19 - été 2019

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Luc Baudry • RÉDACTION : Vice-présidents et service communication

PHOTOS : Covati, sauf mention • MISE EN PAGE : Perrine Latouche

IMPRESSION : I.C.O. 17-19 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon • TIRAGE : 6200 exemplaires • DÉPÔT LÉGAL : à parution





# Édito

La saison estivale arrive à grands pas et l'été 2019 est placé sous le signe du changement.

En effet, le nouveau centre de loisirs va ouvrir ses portes pour le bonheur des enfants qui y seront accueillis, des parents mais également des équipes qui vont bénéficier d'un outil adapté à la mise en œuvre du programme d'animations.

Autre changement d'importance : la piscine d'Is-sur-Tille.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, cet équipement est devenu intercommunal suite à la décision prise, à l'unanimité, par les conseillers communautaires. Les élus ont immédiatement souhaité apporter une plus-value pour le territoire en proposant :

- le développement de l'apprentissage de la natation pour l'ensemble des élèves du cycle 3 scolarisés sur le territoire de la Covati (CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>),

- une ouverture étendue au mois de septembre,
- une tarification identique pour l'ensemble des habitants de la Covati.

Les aînés et les familles ne sont pas oubliés puisqu'ils bénéficient désormais, au sein du château Charbonnel, d'un espace de vie qui leur est dédié. La Covati leur met à disposition ce lieu de rencontre ainsi qu'une équipe de professionnels qui les accompagnent dans le développement de projets collectifs mais également dans la résolution de difficultés personnelles.

Le développement de ces équipements n'est possible que grâce à l'union de l'ensemble des 23 communes de notre territoire qui, autour de sa ville-centre Is-sur-Tille, ont compris et saisi l'opportunité de l'intercommunalité.

Je vous souhaite un excellent été.

**Luc Baudry**

Président de la Covati



# BUDGET

Le budget de la Covati, voté le 21 mars, traduit la poursuite de la dynamique dans laquelle s'inscrit notre collectivité depuis quelques années.

Le budget global (fonctionnement + investissement) s'élève à **9 624 226 €**.

Les chiffres présentés ci-dessous vont vous permettre de mesurer l'apport de la Covati dans le quotidien des habitants.

En effet, pour 100 € dépensés par notre collectivité :

- 54,30 € le sont pour l'enfance-jeunesse et la petite-enfance (accueil périscolaire, extrascolaire, Relais petite-enfance, micro-crèche, restauration scolaire...),
- 16,84 € le sont pour la protection de l'environnement (collecte des déchets, gestion des milieux aquatiques...),
- 7,09 € le sont pour le développement économique (zones d'activité, Office de tourisme, aérodrome),
- 4,90 € le sont pour le développement de la pratique sportive (investissement dans les infrastructures, subventions aux associations...),
- 4,62 € le sont pour le développement de la culture (école de musique, aide aux associations...),



**Jeunesse : 54,30 €**



**Environnement : 16,84 €**

**Pour 100 € dépensés  
par notre collectivité :**



**Culture : 4,62 €**



économie : 7,09 €



Voirie : 4,34 €



,30 €



Sport : 4,90 €



€



Action sociale : 3,65 €

- 4,34 € le sont pour les travaux de voirie communautaire (entretien et renouvellement),
- 4,26 € le sont pour le patrimoine communautaire,
- 3,65 € le sont pour l'action sociale (en direction des familles et des seniors notamment).

Par ailleurs, la Covati consacre une somme de 814 000 € par an en aides

directes aux habitants et aux 23 communes, soit environ 60 € par an et par habitant (portage de repas, restauration scolaire, politique enfance-jeunesse...). Cette volonté forte permet de mener une politique tarifaire très avantageuse pour les usagers.



Patrimoine : 4,26 €





# La Covati et le Conseil départemental fixent leur cap

Le 1<sup>er</sup> mars dernier, Luc Baudry a accueilli François Sauvadet, Président du Conseil départemental de la Côte-d'Or afin de procéder à la signature officielle du contrat *Cap 100% Côte-d'Or*.

À cette occasion, le Président Sauvadet lui a remis un chèque de 991 328 € formalisant ainsi l'accompagnement du Conseil départemental sur 3 projets structurants pour le territoire :

1. La construction du centre de loisirs à Is-sur-Tille (présenté dans ce magazine) : le Département apporte une subvention de 500 000 € sur un montant total de travaux de 1 466 000 € HT.

2. La réalisation d'un terrain synthétique à Is-sur-Tille. Le Département aide ce projet à hauteur de 235 253 € (sur un coût prévisionnel de 1 322 900 € HT).

3. La construction d'une salle communautaire à vocation culturelle et administrative sur la commune de Marcilly-sur-Tille. Ce projet d'un coût prévisionnel de 614 580 € HT bénéficiera de l'accompagnement financier du Conseil départemental à hauteur de 256 075 €.

Ces projets feront l'objet d'une présentation détaillée dans les prochains numéros du magazine.

Par cet engagement fort, le Conseil départemental s'affirme encore un peu plus comme le partenaire incontournable de l'échelon local.



PROJETS

**Christophe Monot**  
Vice-président en charge  
des finances



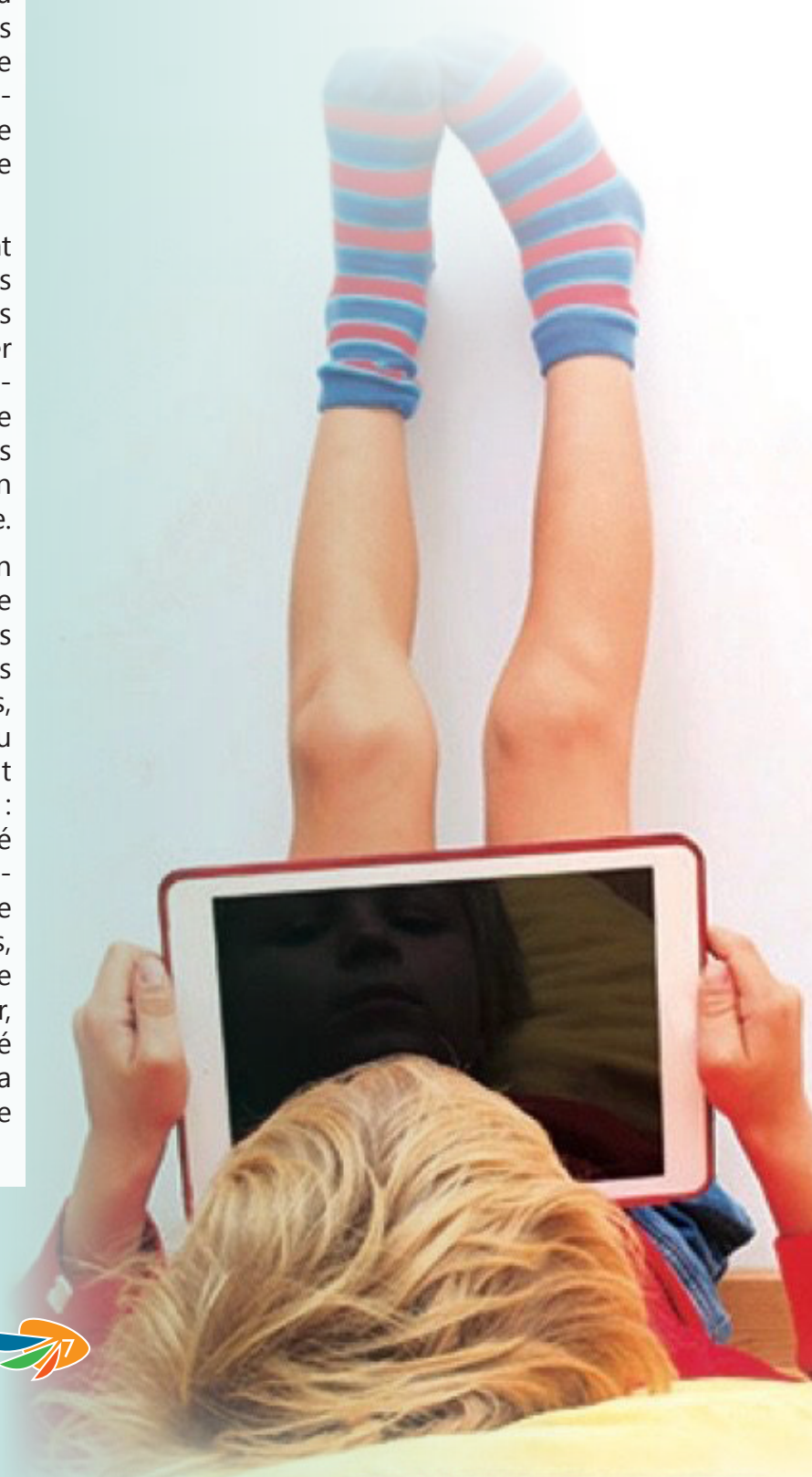
# Le mois de la parentalité

En avril, le Service actions sociales de la Covati a mis en place le mois de la parentalité sur le thème des écrans.

Ce mois de la parentalité s'est inscrit dans la volonté d'accompagner dans leur rôle, les parents et les futurs-parents du territoire. Le thème des écrans reflète un besoin de comprendre et répondre à une problématique que nous rencontrons tous et face à laquelle nous sommes souvent bien démunis.

Les différentes animations proposées étaient destinées à accompagner les parents, les enfants et même les grands-parents, sans jugement ni a priori, dans l'objectif d'utiliser les écrans de façon harmonieuse et intelligente. Il n'a pas été question d'interdire mais de voir comment utiliser les écrans autrement et comment s'en passer en redécouvrant des activités simples en famille.

Une quinzaine d'actions ont été mises en place, allant du ciné-débat au spectacle de clôture interactif, en passant par des ateliers créatifs. Le Service actions sociales s'est appuyé sur ses ressources internes, telles que le Service enfance-jeunesse ou le Relais petite-enfance, mais également sur les partenaires extérieurs, à savoir : l'Adosphère, le Centre ludique d'utilité collective, l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie, le Conseil départemental, les micro-crèches, la Structure multi-accueil, la bibliothèque de Marcilly-sur-Tille, le Docteur Sommer, le Centre numérique d'Is-sur-Tille, la Société d'entraide et d'action psychologique, la mairie de Marsannay-le-Bois et la Compagnie des *Pangolins Malins*.



# Des seniors 2.0

Dans le cadre de sa politique sociale, la Covati souhaite accompagner les seniors dans la transition numérique.

L'espace numérique itinérant permet aux personnes âgées de bénéficier d'un service de proximité au plus près de leur domicile.

Ces ateliers permettent aux bénéficiaires de se familiariser et de s'initier à l'outil informatique et au multimédia.

Pour ce faire, la Covati s'appuie sur l'espace numérique d'Is-sur-Tille. Une convention de partenariat a été signée entre les deux structures pour la mise à disposition des ordinateurs et de l'animatrice.

Un accompagnement financier est assuré par le contrat local de santé.

Le lancement de cette action, portée par le Pays Seine-et-Tilles, a eu lieu le 9 janvier à Moloy en présence de François Sauvadet, Président du Conseil départemental de Côte-D'or, d'élus et d'un groupe de sept personnes.

Les administrés de Saulx-le-Duc ont également profité de cette action qui bénéficiera prochainement à ceux de Courtivron.



Espace numérique itinérant à Saulx-le-Duc



## Déclaration d'impôts

Comme chaque année, le Service actions sociales a proposé une aide aux personnes de plus de 65 ans du territoire pour remplir leur déclaration d'impôts. 45 personnes, venues de sept communes du territoire, ont été accueillies au siège de la Covati par Mélanie Joly, assistante sociale.

Par ailleurs, des permanences ont eu lieu dans deux communes : Marcilly-sur-Tille où 4 personnes ont été reçues et Til-Châtel où 2 personnes sont venues (Marsannay-le-Bois ayant été annulé faute de participants).

Cette année une innovation a été proposée en organisant des ateliers à l'espace numérique d'Is-sur-Tille.

L'objectif de ces ateliers, animés par Marie-Christelle Lasselin, animatrice numérique, était de guider techniquement les participants dans leur déclaration d'impôts en ligne sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Pour celles et ceux qui le souhaitaient, et afin de respecter la confidentialité des données personnelles, Mélanie Joly prenait le relais pour remplir la déclaration d'impôts en ligne. 9 personnes ont participé à ces ateliers.



# COHESIO

La Covati oeuvre en faveur du maintien à domicile en partenariat avec La Poste.

Afin de repérer les personnes isolées du territoire, la Covati a contractualisé avec La Poste afin de permettre au facteur d'aller visiter les seniors qui le souhaitent.

### Qui peut en bénéficier ?

Les personnes seules âgées de 70 ans et plus des 23 communes de la Covati.

### Comment cela fonctionne ?

Le facteur rend visite aux seniors à raison d'une fois par semaine. Les personnes choisissent le jour et l'heure de la visite. Il n'y a pas de contrat d'engagement, le bénéficiaire peut arrêter à tout moment.

### Le coût du service

Ce service est gratuit. Il est proposé à titre expérimental pendant 6 mois. Les personnes qui souhaitent s'inscrire peuvent contacter le Service actions sociales de la Covati au 03 80 95 32 41.



LA POSTE



## Du nouveau au collège

Depuis le mois de janvier, le dispositif du CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) s'est étendu aux élèves de 6<sup>e</sup> du collège Paul Fort.

Pour l'aide aux devoirs, quatre créneaux ont été mis en place : le lundi de 16 h à 17 h, le mardi de 14 h à 15 h et de 16 h à 17 h, et le vendredi de 15 h à 16 h. Ces temps de travail sont encadrés par 5 bénévoles et concernent 8 élèves.

En parallèle, un atelier SLAM a été organisé. Les séances d'1 h 30 ont lieu le mardi entre 12 h 30 et 14 h, et ont été animées par Sidi Naïm, slameur professionnel du groupe dijonnais *Itika*.

**Michèle Chanussot,**  
Vice-présidente en charge  
des affaires sociales



# L'aéro-club du Val d'Is a pris possession d'un nouveau bâtiment

L'aérodrome intercommunal à Til-Châtel est toujours aussi actif.

Plus de 2000 heures de vol annuel, dont une grande partie affectée à l'apprentissage.

L'aéro-club du Val d'Is, qui regroupe un grand nombre d'élèves pilotes, utilisait des locaux vétustes et étroits.

La Covati a donc décidé de construire un bâtiment pouvant accueillir correctement les heures d'instruction en salle mais également les locaux de cette association à qui la collectivité a délégué la gestion de la plateforme.

Un bâtiment de 150 m<sup>2</sup> a ainsi été construit pour un montant de 165 000 € HT.

Il est constitué d'un grand espace convivial, d'un bureau, de 2 salles d'instructions et d'une salle de réunion.

Le stationnement va encore évoluer cette année afin de laisser les véhicules en dehors des zones de trafics.

Le toit du bâtiment occupé par l'association *Volatil* sera remis à neuf à la fin du premier semestre 2019.

**Marc Chautemps**

Vice-président en charge des énergies renouvelables et de l'aérodrome



# Terrains multisports

Dans le cadre de la volonté des élus de poursuivre les procédures de mutualisation afin de réaliser des économies substantielles, la Covati a constitué un groupement de commandes en vue de la réalisation de terrains multisports.

C'est ainsi que 3 projets d'aires de jeux, plus connues sous le nom de *city stades*, vont être lancés :

- La Covati va installer une aire de jeux sur le terrain qui jouxte le nouveau centre de loisirs. L'équipement sera ouvert à tous.

- Les communes de Saulx-le-Duc et Til-Châtel ont également décidé d'installer ces équipements afin d'élargir leur offre sportive et de loisirs.

Nul doute que la jeunesse de notre territoire trouvera là des équipements adaptés à leur demande et constituant un formidable outil de lien social.

**Jean-Denis Staiger**  
Vice-président en charge  
des travaux et de la voirie



# Des vestiaires pour les collégiens

Ils étaient attendus depuis longtemps, c'est désormais chose faite !

La Covati a installé 2 vestiaires mobiles sur la piste d'athlétisme afin de permettre aux collégiens de bénéficier d'un lieu pour se changer au sec et au chaud.

Le coût d'acquisition de ces équipements s'élève à 10 500 € TTC et l'aménagement intérieur (bancs, porte-manteaux...) s'élève à 2 055 € TTC.

**Gaël Le Bourva**  
Vice-président en charge  
du sport et des équipements sportifs



# Nouveau centre de loisirs

L'ancien centre de loisirs d'Is-sur-Tille, géré par la Covati, ferme ses portes dès la fin de l'année scolaire pour laisser place à un bâtiment neuf, rue Anatole-France, dès le début des grandes vacances.

## Aménagement intérieur

800 M<sup>2</sup> sont aménagés pour accueillir 120 enfants et jeunes à partir de 3 ans :

**Les maternels** bénéficient de trois salles de 65, 25 et 24 m<sup>2</sup> où ils pourront évoluer en toute sécurité, poursuivre la découverte de la vie en collectivité, ses règles et ses codes, développer leur imaginaire, canaliser leur dynamisme...

Bien sûr, patouillage, dessin, modelage, jeux de motricité et découvertes diverses seront le quotidien des petits. Histoires, chansons et doudous seront également de la partie à l'heure de la sieste dans les deux salles de repos.

**Les aventuriers de 5 ans et plus** pourront, dans les 110 m<sup>2</sup> de locaux d'activités qui leur sont dédiés répartis en deux salles, assouvir leur besoin de jeux collectifs, créer, construire (une salle de bricolage est à leur disposition), se reposer dans la petite salle bibliothèque, découvrir des techniques scientifiques, technologiques, préparer leur prochain mini camp ou des spectacles...

## Les plus grands (à partir de 11 ans)

pourront s'affronter ou coopérer autour de jeux de société, préparer leurs sorties de plein air ou le tournoi de foot, créer des reportages vidéos, photos, s'exprimer autour d'activités musicales... Trois salles (80 m<sup>2</sup> de locaux) seront accessibles depuis une entrée indépendante.

Chaque unité comprend également un vestiaire, des sanitaires et plusieurs issues donnant directement sur les espaces extérieurs couverts et la cour.

Des espaces communs desservent cet ensemble : hall d'accueil, bureau de direction, salle pour les animateurs, cuisine pédagogique, espaces de stockage et locaux techniques.

Un dépôt minute permettra de stationner brièvement en toute sécurité.

## Organisation

Ouvert pendant les vacances, les mercredis et les jours d'école pour l'accueil périscolaire, les familles pourront à présent laisser petits et grands sur un seul et même site.

Ce nouvel équipement va permettre aux équipes pédagogiques de la Covati de travailler ensemble dans un même bâtiment.

De nouvelles habitudes sont à prendre, de nouvelles histoires à créer pour faire vivre le nouveau centre de loisirs, dès le mois de juillet !



# Objectif pour les élèves du cycle 3 : savoir nager

La Covati, gestionnaire de la piscine intercommunale d'Is-sur-Tille depuis le 1<sup>er</sup> janvier, a décidé de proposer à tous les élèves du Cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>) du territoire, des séances de découverte et d'apprentissage de la natation.

L'objectif est, pour chaque classe de CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>, d'avoir accès à 5 ou 6 cours de natation, entre le 20 mai et le 5 juillet.

Le transport, en bus, à la piscine d'Is-sur-Tille, est pris en charge par la Covati.

Catherine Uhl, chef de bassin, a mis en place le projet pédagogique et accompagne les enseignants dans l'élaboration des séances d'apprentissage.

Les directrices et directeurs ont accueilli très favorablement cette initiative. 400 enfants venus de 8 écoles élémentaires, et 110 scolarisés en classe de 6<sup>e</sup> vont pouvoir s'initier, progresser, se perfectionner dans cette discipline sportive.

Après la mise à disposition d'éducateurs sportifs dans les écoles élémentaires (voir le magazine de janvier 2019), ce nouvel engagement montre une volonté des élus de la Covati de proposer une équité territoriale en matière d'accès aux équipements dont ils ont la gestion et une orientation supplémentaire vers le développement d'activités sportives pour tous.



## Interview

« Cette action, portée par la Covati, est une "délivrance" car cela fait des années que j'essayais d'obtenir des créneaux piscine pour ma classe. Le savoir nager est au programme des élèves de cycle 3 depuis très longtemps et je trouvais que mon RPI n'était pas logé à la même enseigne que certaines autres écoles... Cela permet de rendre cet apprentissage accessible à tous et estompe les injustices. La prise en charge des transports rapproche les élèves du rural des infrastructures proposées à ceux des villes plus importantes : égalité des chances ! Plus-value ? Évidemment ! Surtout pour les enfants dont les familles ne sont pas à l'aise avec ce genre de sortie... ».

**Mme Vauthier,**  
directrice du RPI Marey-Crécey-Villey



# Accueils périscolaires : tour d'horizon

Les 9 accueils périscolaires sont répartis sur tout le territoire de la Covati et proposent tous des animations autour de thèmes variés, sportifs et culturels. Il est prévu, pour la prochaine année scolaire, la poursuite de ces animations.

## Til Chatel (100 enfants)

Groupe scolaire maternelle et élémentaire  
rue d'Aval  
03 80 95 49 83 • alsh.til-chatel@covati.fr



Myriam

**Directrice :**  
Myriam Bolognesi, BPJEPS  
**Directrice Adjointe :**  
Clémence Piaud, BAFD  
**8 animateurs** BAFA et CAP  
petite enfance  
**1 agent de restauration**

## Marcilly sur Tille

(110 enfants)

Groupe scolaire maternelle et élémentaire  
rue de la Vignotte  
03 80 95 24 96 • alsh.marcilly@covati.fr



Sébastien

**Directeur :**  
Sébastien Viganoni, BPJEPS  
**Directrice adjointe :**  
Bérangère Bourlot, BAFD  
**8 animateurs** BAFA ou CAP  
petite enfance  
**1 agent de restauration**

## Lux (25 enfants)

Groupe scolaire maternelle et élémentaire



Florence

rue Chaboef  
03 80 75 31 97  
alsh.lux@covati.fr  
**Directrice :**  
Florence Bouquot, BAFD  
**3 Animateurs** BAFA ou CAP  
petite enfance

## Saulx le Duc (25 enfants)

École élémentaire

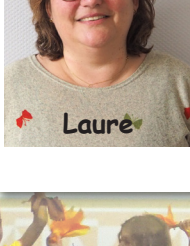


Laëtitia

impasse des Chanoines  
06 98 98 01 64  
alsh.saulx-le-duc@covati.fr  
**Directrice :**  
Laetitia Viterisi, BAFD  
**1 animateur** BAFA  
**1 agent de restauration**

## Spoy (40 enfants)

Groupe scolaire maternelle et élémentaire  
rue Basse  
09 62 32 30 49  
alsh.spoy@covati.fr



Laure

**Directrice :**  
Laure Lambert, BAFD  
**4 animateurs** BAFA ou CAP  
petite enfance.  
**1 agent de restauration**

## Gemeaux (80 enfants)

Groupe scolaire maternelle et élémentaire  
impasse des écoles



Suzy

06 99 82 07 01  
alsh.gemeaux@covati.fr  
**Directrice :**  
Suzy Lecomble, BAFD  
**3 animateurs** BAFA ou CAP  
petite enfance.  
**1 agent de restauration**



## Marsannay-le-Bois

(90 enfants)

Groupe scolaire maternelle et élémentaire  
rue du Levant  
03 80 35 58 17  
alsh.marsannay@covati.fr



**Directrice :**  
Nathalie Follot, BAFA  
**Directeur adjoint :**  
Allan Boblet, BAFA  
**6 animateurs** BAFA ou CAP  
petite enfance.  
**1 agent de restauration**

## Is-sur-Tille (210 enfants)

Centre de Loisirs  
4a rue Anatole-France  
06 08 35 62 35 (maternelle)  
06 75 64 89 54 (élémentaire)  
periscolaire.is-sur-tille@covati.fr



**Directeur :**  
Florent Pinson, BPJEPS  
**Directrice Adjointe :**  
Ludivine Brebel, BAFA  
**15 animateurs** BAFA ou  
CAP petite enfance  
**4 agents de restauration**

## Marey-sur-Tille Villey-sur-Tille (20 enfants)



École élémentaire de Marey  
rue de Varoux  
06 32 34 25 97  
alsh.marey-villey@covati.fr  
**Directrice :**  
Lydie Grossa, BAFA  
**1 animateur**

BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions  
d'animateur  
BAFD : Brevet d'aptitude aux fonctions de  
directeur  
BPJEPS : Brevet professionnel jeunesse  
éducation populaire et sport

### Cécile Staiger

Vice-présidente en charge  
de l'enfance et de la jeunesse



# PLAQUETTE ÉTÉ 2019

L'été 2019 débute et, comme chaque  
année, la plaquette d'information est  
parue.

Elle a pour objectif d'informer au  
mieux les familles sur les différentes  
activités qui leur sont proposées.

Une fois encore, le programme varié  
essaie de prendre en compte les envies  
exprimées par les uns et les autres et  
propose des activités à la journée et des  
mini-séjours.

La plaquette a été distribuée à tous les  
enfants du territoire dans les écoles.  
Elle est disponible sur [www.covati.fr](http://www.covati.fr)



# Ils se sont installés sur le territoire...



**Kelly Bodereau**  
place des halles  
21120 Gemeaux  
06 48 03 80 44  
bodereaukelly.aph@gmail.com

- épicerie : produits de première nécessité et produits frais locaux,
- bar,
- dépôt de pain (boulangerie *Aux saveurs de la Tille* d'Is-sur-Tille),
- journal

### Nouveaux horaires :

- du mardi au vendredi de 7 h à 12 h et de 17 h 30 à 19 h 30,
- samedi et dimanche de 8 h à 12 h.



## Au Martin pêcheur

**Florian et Magali Martin**  
6 rue Dominique-Ancemot  
21120 Is-sur-Tille  
03 80 85 58 63  
au-martin-pecheur@orange.fr

**f Au Martin Pêcheur**

- articles de pêche et de loisirs extérieurs.
- marques : Garbolino, Sert, Sakura...
- rayon destiné au petit matériel de camping (gourdes, sac à dos, casquettes...).

### Horaires d'ouverture :

- du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

- samedi de 6 h à 19 h
- dimanche de 6 h à 12 h
- fermé le lundi

**AU MARTIN PÊCHEUR**  
Vente d'articles de pêche, de randonnées, de loisirs...



## Au temps des créations kids

22 place de la République  
21120 Is-sur-Tille  
06 56 81 58 93

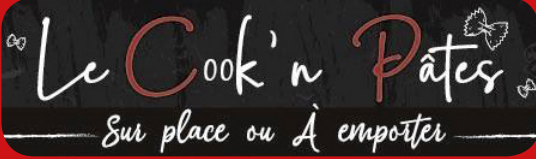


**f Au temps des créations kids**

Au temps des créations kids est une nouvelle entreprise artisanale proposant des articles pour bébés ou enfants en maternelle. Créative et innovante, Charlyne Godefroit conçoit des articles colorés et crée du sur-mesure. Elle propose également des tours de lit, des mobiles de décoration, des sacs à langer ou autres confections. Visite sur rendez-vous.







**Sabrina Cuglietta**  
 7 rue Dominique-Ancemot  
 21120 Is-sur-Tille  
 03 80 85 50 46

**f LE COOK'N PÂTES - Bar à pâtes - Is-sur-Tille**

Restauration rapide. Pâtes, sauces et desserts faits maison et préparés sur place. Nouvelles recettes selon les saisons. Sur place ou à emporter, pas de réservation.

Horaires d'ouverture :

- lundi de 18 h 45 à 21 h
- du mardi au vendredi de 11 h 45 à 14 h et de 18 h 45 à 21 h
- samedi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h 45 à 21 h
- fermé le dimanche

## Sophia nails

Sophia Micheau  
 20 rue Dominique-Ancemot  
 21120 Is-sur-Tille  
 06 76 26 47 33

**f** Sophia Nails



Renforcement, agrandissement, embellissement, nails art pour les décorer, ...

**Horaires d'ouverture :**

- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- samedi de 9 h à 14 h
- fermé le jeudi



## Is PC rénov

**Mickaël Avril**  
 22 place de la République  
 21120 Is-sur-Tille  
 03 80 75 83 79 - 06 52 73 52 92  
 avril.michael81@gmail.com



Vente, dépannage ou réparation de matériel informatique (ordinateurs, PC portables, notebooks, netbooks...), récupération des données perdues sur disque dur.

Joignable du lundi au samedi, de 8 h 30 à 19 h 30



**Chaignay**  
 06 41 51 64 90  
 www.halteguespes21.com

- destruction nid de guêpes
- destruction nid de frelons et asiatiques
- chenilles processionnaires
- blattes, cafards, puces
- punaises de lit
- rats et souris
- fourmis...

**Intervention 7 jours/7 à partir de 80 €**



Simplifie vos achats de produits locaux !



Infos et inscription sur :  
<https://locavor.fr/123>

**Locavor de PICHANGES**  
 Distribution le mardi de 18h à 19h30  
 au 3 rue de l'église





Concert de musique d'Amérique du sud  
©L. Sotto

## La deuxième édition du festival Cov'Artistes a été rythmée et riche en couleurs !

Sur quatre jours, plus de 200 artistes, petits et grands, amateurs et professionnels se sont produits sur scène.

L'école de Til-Chatel a présenté deux contes musicaux, agrémentés de décors somptueux dont certains ont été fabriqués par l'école de Pichanges.

Le « Paganini du piccolo », Jean-Louis Beaumadier, a conquis le public avec un concert piccolo et piano. Beaucoup de sensibilité et d'humour de la part de ces artistes internationaux.



©L. Sotto

L'école de musique était en fête samedi 4 mai avec deux concerts rythmés par Olivier Ombredane, spécialiste de la musique d'Amérique du Sud qui a écrit du « sur mesure » pour l'ensemble des élèves et des enseignants puisque le dernier morceau les a tous réunis, une grande première !

La *Batucada* a dû lutter contre la pluie et le froid dans les rues d'Is-sur-Tille, mais les percussionnistes ont su fédérer du public, tout aussi courageux de suivre cet orchestre de rue !



L'ensemble Tango s'est produit devant les résidents de l'EHPAD d'Is-sur-Tille (*Les Eaux vives*).

Enfin, la compagnie *Clairobscur* a clôturé le festival avec un spectacle mêlant jeu de clown et magie, le dimanche à Marey-sur-Tille. Un univers que les enfants se sont appropriés très rapidement avec enthousiasme !



Cette seconde édition est un succès que nous souhaitons pouvoir renouveler pour offrir à l'ensemble des habitants une programmation tout aussi riche et variée, avec quelques surprises...

# PORTES-OUVERTES ÉCOLE DE MUSIQUE

Mercredi 3 juillet, de 14 h à 18 h

Animations musicales, ateliers découvertes, inscriptions pour la rentrée de septembre.



# CLEA

Le Contrat local d'éducation artistique (CLEA), dont le projet est porté conjointement par le Pays Seine-et-Tilles et l'école de musique de la Covati, se traduit déjà en actions avec plusieurs projets déclinés sur le périmètre du Pays au cours du printemps 2019.

Plus particulièrement, sur le territoire de la Covati, ce sont cinq projets d'éducation artistique et culturelle différents qui ont bénéficié à sept communes et plus de 200 enfants :

- Les CM1-CM2 de l'école de Pichanges ont travaillé sur plusieurs séances avec un plasticien à la réalisation du décor de l'opéra monté par l'école de Til-Châtel avec l'aide de l'école de musique de la Covati.
- L'école maternelle de Til-Châtel et le Relais petite enfance de la Covati ont découvert la musique et la danse à travers le spectacle *Le berceau des songes* et les ateliers *Graine de musique*.
- Les écoles et périscolaires de Saulx-le-Duc et Villey-sur-Tille, ainsi que la classe ULIS

de l'école d'Is-sur-Tille, ont accueilli, durant une journée, la danseuse et chorégraphe Clara Cornil pour un temps de découverte intitulé *Danse en forêt*.

- En juin, ce sont le centre de loisirs ainsi que la micro-crèche de Marsannay-le-Bois, puis l'école de Lux qui ont été conviés dans l'univers du cirque contemporain avec le spectacle *Tout d'Abord* de la compagnie Manie, accompagné d'un atelier de découverte des arts du cirque.

Le CLEA accompagne également cette année le projet de chœur école-collège d'Is-sur-Tille, ainsi que les classes à horaires aménagés théâtre au sein du collège Paul Fort.



Atelier Graine de musique au Relais petite-enfance de la Covati

# À vos VTT !

La Covati, via l'Office de tourisme, poursuit son développement des activités de pleine nature et souhaite inscrire au Plan départemental des espaces des sites et des itinéraires (PDESI) un premier parcours de VTT de 37 km avec une variante plus courte (de 25 km) permettant ainsi l'accès à un large public.

Cette boucle balisée débutera de l'Office de tourisme et traversera les communes d'Is-sur-Tille, Villey-sur-Tille, Marey-sur-Tille, Crécey-sur-Tille, Échevannes et Marcilly-sur-Tille. L'objectif est de proposer un itinéraire adapté à plusieurs niveaux et de découvrir plusieurs lieux d'intérêts touristiques tout en pratiquant une activité physique.

Afin d'encadrer la création des parcours de VTT et d'assurer l'aménagement et la mise en sécurité des tronçons inscrits, une convention de partenariat avait été signée le 21 décembre 2017 avec le Codep 21 FFCT. L'association accompagne désormais la Covati pour aménager et baliser de nouveaux parcours.



Fantastic Picnic 2018 à Marey-sur-Tille

## Les produits locaux mis à l'honneur



Plusieurs marchés sont organisés tout au long de l'année par l'Office de tourisme : trois marchés nocturnes (15 juin à Is-sur-Tille, 29 juin à Marsannay-le-Bois, 31 août à Courtivron), et deux autres marchés à l'occasion du Fantastic Picnic et de la Fête de la Truffe et des Papilles.

Dès la création des marchés nocturnes en 2016, la Covati avait fait le choix de privilégier des circuits-courts sur l'ensemble de ses marchés et d'y réunir une grande majorité de producteurs et d'artisans du territoire. Des acteurs qui s'impliquent aux côtés de l'Office de tourisme pour faire vivre et assurer la réussite de ces événements.



# HORAIRES D'ÉTÉ OFFICE DE TOURISME

**Du mardi au samedi,**  
de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h  
**les dimanches à partir du 21 juillet**  
de 10 h à 12 h 30  
**fermé le lundi et les jours fériés**

## AU PROGRAMME...

Initiation au jeu de quilles  
le mercredi après-midi à 14 h 30  
Quillier d'Is-sur-Tille  
*Se munir de chaussures de sport en salle.  
Réservation au moins 48 h à l'avance.*

Visite commentée d'Is-sur-Tille\*  
le jeudi à 14 h  
départ de l'Office de tourisme  
durée 1 h 30 - du 11 juillet au 29 août  
(sauf le 15 août)

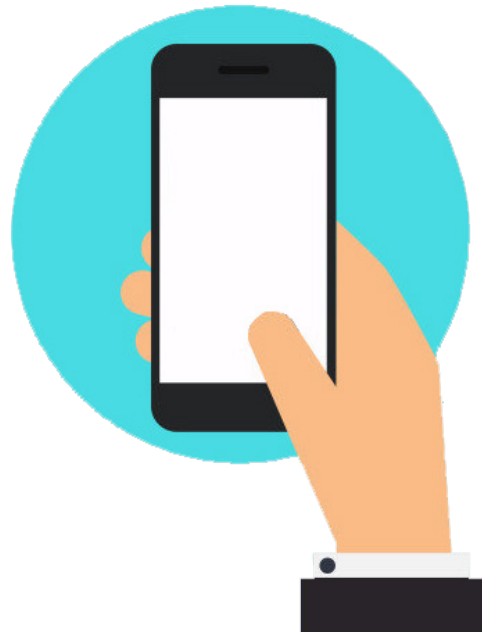
Visite commentée de Molo  
lundis 15 juillet et 5 août à 10 h  
départ de l'église - durée 2 h

Visite commentée  
de l'église de Gemeaux\*  
le mardi à 14 h 30 - durée 2 h

Visite commentée du camp américain  
les samedis 20 juillet et 10 août à 14 h  
départ de la gare  
durée 3 h - distance 7 km sans difficulté

**Visites gratuites**  
**Inscrivez-vous dès maintenant**  
**à l'Office de tourisme !**  
**03 80 95 24 03**  
**covati.tourisme@covati.fr**

*\*Visite possible toute l'année pour les  
groupes, sur réservation uniquement.*



## Restez connecté !

Le territoire possède plusieurs sentiers de randonnée balisés et référencés à l'échelle de la Côte-d'Or ainsi que plusieurs caches géolocalisées.

Pour profiter pleinement du geocaching et de l'application *Balades en Bourgogne*, pensez à télécharger dès à présent ces deux applications gratuites.



Toutes nos idées de sorties sur notre page Facebook *Covati Tourisme* et sur [www.covati-tourisme.fr](http://www.covati-tourisme.fr)

**Thierry Darphin**

Vice-président en charge  
du tourisme et de la culture



# La charte forestière du Pays Seine-et-Tilles

Le dispositif des chartes forestières de territoire (CFT) vise à susciter une réflexion au niveau d'un territoire pertinent pour analyser la place de la forêt et du bois au sein de ce périmètre géographique et à élaborer un projet partagé faisant de la forêt et du bois un atout de développement local.

## Un outil de territoire

Grâce à un diagnostic de territoire et à un travail de concertation avec les différents acteurs concernés, des actions de travail ont été définies à l'échelle du Pays Seine-et-Tilles.

## Un territoire forestier

Le Pays Seine-et-Tilles totalise plus de 52 000 ha de forêts (soit 46 % de son territoire). Ces forêts appartiennent aux communes (35 %) et à l'État (16 %) mais également à plus de 2700 propriétaires privés (49 %).

En majorité les peuplements forestiers sont composés de mélange de futaies et taillis. En termes d'essences, les feuillus représentent 81 % de la surface boisée avec une dominance de chêne (63 %). Les peuplements de résineux (pins, épicéa ...) ne représentent que 9 % de la surface forestière.

## Des actions opérationnelles visibles sur le territoire de la COVATI

- La gestion durable de nos forêts

Formation des propriétaires forestiers sur l'outil *laforêtbouge.fr* qui leur permet de mieux référencer leurs bois et connaître la réglementation à suivre.

- L'éducation à l'environnement  
La charte forestière permet aux enfants, pendant et hors vacances scolaires, de bénéficier d'activités en lien avec la forêt.

- La mobilisation du bois  
Réalisation d'un schéma de desserte afin de permettre l'exploitation forestière.

## Dynamisation des filières locales d'utilisation du bois

La charte forestière a accompagné la commune de Marsannay-le-Bois dans l'installation d'une chaufferie à plaquettes forestières.



## Multifonctionnalité de l'espace forestier

La charte forestière est au contact de chacun afin de promouvoir autant les activités sylvicoles, cynégétiques, de cavage, et sportives (exemple : l'installation de panneaux didactiques au Creux bleu à Villecomte).

De plus, en lien avec le dispositif Natura 2000, une demie-journée d'animation est proposée le 7 juillet 2019, à Saulx-le-duc afin de mettre en valeur la mosaïque de milieux présents dans un massif forestier.

## Contact

Katia DAUDIGEOS

Animatrice de la charte forestière  
du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne

[kdaudigeos@pays-seine-et-tilles.fr](mailto:kdaudigeos@pays-seine-et-tilles.fr)

03.80.35.22.70



# Agenda

## des manifestations

### Juillet

Is-sur-Tille, du 2 au 31  
Exposition de peinture

Is-sur-Tille, 6 & 7  
Festival *Accordéons d'Is  
et D'ailleurs* par la Cie Quilombo

dimanche 14  
Fête nationale

Moloy, lundi 15  
Visite guidée de Moloy

Tarsul, samedi 20  
Marché artisanal nocturne

Marcilly-sur-Tille et Is-sur-Tille  
samedi 20

Visite du camp américain

Is-sur-Tille, jeudi 25  
Marché nocturne

Moloy, samedi 27  
Marché nocturne

### Août

Villecomte, samedi 3  
Fête de l'escargot

Moloy, lundi 5  
Visite guidée de Moloy

Marcilly-sur-Tille et Is-sur-Tille  
samedi 10

Visite du camp américain

Is-sur-Tille, 17 & 18  
Championnat de France d'auto-  
cross & de sprintcar

Is-sur-Tille, vendredi 23  
Marché nocturne

Is-sur-Tille, dimanche 25  
Vide-grenier au train touristique  
des Lavières

Épagny, dimanche 25  
Vide-grenier

Courtivron, samedi 31  
Marché nocturne

### Septembre

Is-sur-Tille, samedi 7  
Forum des associations

Chaignay, dimanche 8  
Fête des Ânes

Is-sur-Tille, dimanche 8  
Fermeture du train touristique  
des Lavières

Is-sur-Tille, samedi 14  
spectacle musical *Notre histoire*,  
par la Cie Quilombo

Épagny, samedi 14  
Fantastic picnic

samedi 21 & dimanche 22  
Journées du patrimoine

Is-sur-Tille, dimanche 22  
Inauguration de l'orgue de l'église  
Saint-Léger

Chaignay, samedi 28  
Sortie nature

Marcilly-sur-Tille, samedi 28  
Demie-journée découverte de la  
truffe de Bourgogne

### Octobre

Marcilly-sur-Tille, samedi 5  
Demie-journée découverte de la  
truffe de Bourgogne

Tarsul, 5 & 6 octobre  
Salon d'automne

Is-sur-Tille, samedi 12  
Théâtre comique *Grasse matinée*,  
par la Cie La tête de Mule

Saulx-le-Duc, samedi 12  
Concert *Les archers de l'Auxois*

Is-sur-Tille, samedi 19  
Fête de la truffe et des papilles

Marcilly-sur-Tille, samedi 26  
Demie-journée découverte de la  
truffe de Bourgogne

### Novembre

Marcilly-sur-Tille, samedi 9  
Demie-journée découverte de la  
truffe de Bourgogne

Marcilly-sur-Tille, samedi 16  
Demie-journée découverte de la  
truffe de Bourgogne

Is-sur-Tille, dimanche 17  
Thé dansant

Tarsul, dimanche 17  
Marché de Noël

Is-sur-Tille, samedi 23  
Théâtre *Enfin seul !* par La Cie Et  
Pourquoi Pas ?

### Décembre

Is-sur-Tille, dimanche 1<sup>er</sup>  
Marché de Noël

Is-sur-Tille, mercredi 4, 11 & 18  
Les mercredis de Noël

Is-sur-Tille, mercredi 11  
Noël pour tous

Marcilly-sur-Tille, samedi 7  
Demie-journée découverte de la  
truffe de Bourgogne

Is-sur-Tille, samedi 14  
Train du Père Noël au train  
touristique des Lavières

Is-sur-Tille, samedi 14  
Concert, Olivier Zanarelli

Tarsul, dimanche 15  
Noël des enfants

Is-sur-Tille, dimanche 22  
Marché des terroirs spécial Noël



1. Église de Til-Châtel • 2. Spoy • 3. Gemeaux • 4. Vu du *Creux bleu* à Villecomte • 5. Lavoir de Chaignay • 6. Vue aérienne de Marey-sur-Tille • 7. Vue du Mont de Marcilly-sur-Tille • 8. Lavoir de Pichanges • 9. Passage du GR7 à Vernot • 10. Diénay • 11. Four à pain à Poiseul-les-Saulx • 12. Église d'Avelanges • 13. Château de Lux • 14. Étang d'Épagny • 15. Fontaine de Molo • 16. Église de Marsannay-le-Bois • 17. Courtivron • 18. Vue sur le Mont Saint-Siméo à Saulx-le-Duc • 19. Lavoir d'Échevannes • 20. Is-sur-Tille • 21. Tarsul • 22. Vue sur Villey-sur-Tille • 23. Château de Crécey-sur-Tille



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23

